



Bienveillance, engagement, collaboration

Infoparent novembre 2023

Merci de suivre notre page Facebook : [\(1\) École Les Sources | Québec OC | Facebook](#)

J'ai le vent dans les voiles !

Voici votre infoparent de novembre 2023, merci de le lire attentivement!

Explication de frais chargés aux parents pour des sorties éducatives cette année

Depuis 2018, le ministère de l'Éducation prévoit un budget qui peut être utilisé pour diverses sorties, activités ou projets scolaires. Afin de maintenir nos services d'éducation spécialisée au même niveau que l'année dernière, nous avons, en collaboration avec l'équipe-école, décidé d'utiliser une partie de ce budget pour payer des heures de services en éducation spécialisée aux élèves. Voilà pourquoi nous demandons aux parents de payer pour certaines sorties cette année. Si vous vivez des difficultés à payer ces montants, n'hésitez pas à communiquer avec la direction; des solutions seront envisagées pour que chaque enfant puisse y participer.

Premier bulletin (préscolaire à 5e année)

Le mercredi 15 novembre, le premier bulletin de votre enfant sera disponible via le Portail. Vous recevrez un message à cet effet.

Notez que pour les élèves de 6e année, la première communication sera aussi disponible le 15 novembre.

Fondation

Deux campagnes de financement sont en cours :

- Écogriffe <https://ecogriffe.com/>
- Fromages Bergeron [Campagne de financement - École Les Sources - Sommaire | Rise 360 \(en anglais seulement\) \(articulate.com\)](#)

Pour toutes questions: fondationecolelessources@gmail.com

Dates à retenir

- 3 novembre : journée privilège je porte un couvre-chef!
- 6 novembre : suspension des cours en avant-midi en raison de la grève. Le service de garde ouvrira à 11h55.
- 7 novembre : journée Sources en couleur! Des informations vous seront envoyées à cet effet.
- 15 novembre : disponibilité du bulletin (préscolaire à 5^e année) et de la 1^{re} communication (6^e année) dans Mozaïk.
- Semaine du 13 novembre : rencontres de parents, des informations vous seront envoyées par le titulaire.
- 16 et 17 novembre : journées pédagogiques;
- Semaine du 20 au 25 novembre : semaine des professionnels en éducation (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, psychoéducateurs, etc.)

Service de garde :

- Il serait important que votre enfant garde à l'école des vêtements de rechange (bas, sous-vêtements, pantalon long, chandail) dans un sac déposé à son crochet de classe. Nous avons régulièrement de petits dégâts et incidents. Cela éviterait que vous ayez à vous déplacer.
- Merci de payer votre état de compte dès la réception de celui-ci.
- **En tout temps, merci d'aviser l'éducateur avant de partir avec votre enfant.**

Rappels : sécurité des élèves :

Surveillance :

Pour les élèves non inscrits au service de garde, la surveillance débute à 8h20 le matin et à 13h10 le midi. Avant ces heures, vos enfants seront sans surveillance et sous votre responsabilité; ils ne peuvent donc pas être présents dans la cour d'école.

Stationnement :

La vignette de la SPAO est obligatoire pour utiliser le stationnement de l'école. Merci de stationner dans le débarcadère (lorsque l'heure le permet) ou dans la rue lorsque vous venez chercher votre enfant! En aucun temps le comportement des parents ne doit compromettre la sécurité de nos jeunes brigadiers qui œuvrent dans le stationnement. **Nous avons été témoins de comportements inappropriés de la part de certains parents qui ont insisté pour entrer dans le stationnement ; nos brigadiers ont craint pour leur sécurité.**

Fermeture de l'école en cas d'intempéries

Lorsque les écoles doivent fermer en raison d'une tempête, la décision de la fermeture est immédiatement suivie d'une série d'actions permettant à la population d'être informée : communiqué aux médias régionaux, affichage d'un message sur le site Web du Centre de services scolaire et transmission d'un message courriel à l'ensemble des parents. **Le service de garde de l'école est fermé lors de ces journées.**

Appareils électroniques personnels en classe

Comme l'a annoncé notre ministre de l'Éducation, les appareils électroniques personnels comme les cellulaires, montres intelligentes et tablettes sont interdites à l'école. Notre règlement stipule que les objets personnels de la maison sont interdits à l'école, à moins d'une permission spéciale de l'enseignant ou de l'éducateur. Les objets électroniques font partie de cette règle.

Collecte de vêtements usagés

Notre collecte de vêtements usagés pour aider une école en milieu défavorisé de la région de Québec va bon train. Merci à tous ceux et celles qui ont fait des dons jusqu'à maintenant. Nous continuons de recueillir vos vêtements jusqu'au **vendredi 10 novembre.**

Merci à Mme Claudine Tremblay pour ce projet!

À la recherche des réalisations des élèves!

Votre enfant a participé à un événement sportif, culturel ou tout autre projet, n'hésitez pas à en informer son enseignant qui soulignera sa réalisation!

Merci de votre attention et votre grande collaboration!

Andrée-Anne Goudreau, directrice

Fiche de dénonciation

Mieux vivre à l'école

Il se peut que tu aies vécu de l'intimidation. Raconte l'incident le plus simplement possible.

« **DÉNON**cer, c'est dire **NON** à l'intimidation ! »

Coupon de dénonciation

Date : _____

Ton nom : _____ classe de : _____

La personne qui m'intimide est : _____

Je connais un élève qui est intimidé, il s'appelle : _____

L'élève qui l'intimide est : _____

Raconte-nous brièvement ce qui est arrivé :

Pour toute question ou besoin concernant l'intimidation à l'école, merci de communiquer avec notre TES école, Mme Clhoé Ruelland-Hawey à : clhoe.ruellandhawey@cssdd.gouv.qc.ca